



Bien Grandir à Écouen

Le guide
des
0-25
ans

2026 • 2027



Toute l'information pratique

Petite enfance | Enfance

Scolaire | Jeunesse | Sport

À destination des enfants et des parents

édito

Chères Écouennaises, chers Écouennais,
chers enfants, chers jeunes,

Comme beaucoup d'entre vous, nous savons que la rentrée est faite d'enthousiasme, mais aussi d'organisation, de questions et parfois d'un peu d'appréhension. Chacun reprend son rythme, retrouve ses habitudes ou en découvre de nouvelles.

À Écouen, nous voulons que chaque enfant et chaque jeune puisse bien grandir, de la petite enfance à l'entrée dans la vie adulte. Cela passe bien sûr par l'école, mais aussi par tout ce qui permet de s'épanouir au quotidien : pratiquer un sport, découvrir la culture, apprendre à vivre ensemble, gagner en autonomie et prendre confiance en soi.

Notre responsabilité est de créer les meilleures conditions pour accompagner ce parcours. Des écoles entretenues, des accueils périscolaires et de loisirs de qualité, des équipements

adaptés, des équipes engagées et des activités variées sont autant de moyens d'y parvenir. Cette année, le lancement du nouveau service, Inisport, permettra notamment aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines sportives après l'école (voir page 12).

Nous savons aussi qu'un service public se construit chaque jour. Il peut être confronté à des imprévus ou à des difficultés. Notre engagement est de rester à votre écoute, de répondre à vos attentes et de poursuivre, avec les agents municipaux, les enseignants et directrices, les associations et nos partenaires, l'amélioration de l'accueil proposé aux enfants et aux jeunes.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner tout au long de l'année. Nous espérons qu'il vous sera utile et qu'il vous permettra de découvrir l'ensemble des services, activités et projets proposés par la Ville.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une belle rentrée.



Catherine Delprat
Maire d'Écouen



Frédérique Thon
Maire-adjointe,
déléguée à la réussite éducative
et aide à la parentalité.



Eric Malle
Maire-Adjoint,
délégué à la jeunesse
et aux sports.

Pages

4 - 5 La petite enfance

6 - 9 L'enfance

10 - 11 La jeunesse

12 Le service des sports

13 Mon Agglo

14 - 15 Vos interlocuteurs

Guide de la rentrée **2026** | **2027**

Directeur de la publication

Catherine Delprat

Création, rédaction, illustration & mise en page

Service communication

Impression

Dupliprint

Communaire

La petite
enfance

de
0 à 4
ans

• MULTI - ACCUEIL « LES P'TITS LUTINS » •

La structure accueille 25 enfants par jour, de 2 mois et demi à l'entrée de l'école maternelle, en journée complète (accueil type crèche) ou en demi-journée (accueil type halte-jeux). En journée complète, le repas du midi est fourni par les parents. La commune prend en charge les couches, les produits de soin, le lait infantile jusqu'au premier anniversaire de l'enfant et les goûters (sauf contrainte particulière). Les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui les accompagne au quotidien et veille à leur bien-être, tout en proposant des activités ludiques et éducatives dans

un environnement adapté, sécurisant et chaleureux.

- Vous souhaitez faire une demande de place en crèche pour septembre 2027 en **journée complète** ? Complétez le formulaire en ligne afin de recevoir le dossier d'inscription. Vous avez jusqu'au vendredi 15 janvier 2027 pour retourner le dossier complété à la directrice.

La commission d'attribution des places a lieu au premier trimestre 2027.

- Vous souhaitez faire une demande de place en crèche en **demi-journée** ? Complétez le formulaire en ligne.

+ d'infos

01 34 19 62 73

multiaccueil@ecouen.fr

Ouvert : tous les jours

(sauf le mercredi) de 8 h à 18 h 30

Centre Culturel Simone Signoret
14, avenue Maréchal Foch



• LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS (LAEP) •

Vous avez un ou plusieurs enfants de 0 à 4 ans ? Vous attendez un enfant ? Rendez-vous au lieu d'accueil enfants parents municipal, à la rencontre des doudous. Les accueillantes vous attendent sans inscription dans un espace gratuit et anonyme.

Des mercredis thématiques sont régulièrement organisés :
semaine de la petite enfance, chasse aux œufs,
spectacle de Noël, pique-nique...

+ d'infos

Centre Culturel Simone Signoret
14, avenue Maréchal Foch

01 39 92 25 97 - laep@ecouen.fr

Ouvert : tous les mercredis

(sauf vacances scolaires) de 9 h à 11 h 30

• RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) •

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'échange et d'information

Pour les enfants

- **Accompagnés par leurs assistantes maternelles les enfants pourront :**

- découvrir des jeux, ateliers et activités d'éveil
- partager des temps collectifs
- rencontrer d'autres enfants

Pour les parents

- **Accueil sur rendez-vous, par téléphone ou par mail**

- Orientation et accompagnement sur :
 - vos droits et devoirs en tant que parents employeurs
 - les démarches administratives
- Participer à des journées portes ouvertes et événements festifs

Pour les professionnels

- **Accueil jeux : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h**
vacances scolaires sur inscriptions.

- Assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile et candidats aux métiers de la petite enfance.
- Accompagnement à la professionnalisation : conférences, formations, réunions de travail
- Conseils sur votre statut et vos droits.

Centre Culturel Simone Signoret
56, rue de la Libération
Entrée parking du Super U



de
4 à 14
ans

Lieu d'accueil	Horaires	Tarifs	Réservations
Dans l'école de référence	De 7 h à 8 h 30	1/4 d'heure	Portail famille ou en mairie
	De 11 h 30 à 13 h 30	tarif restauration	
	De 16 h 30 à 18 h	à la séance	
Lieu d'accueil selon planning	De 16 h 30 à 18 h	à la séance ⚙	
Dans l'école de référence	De 16 h 30 à 19 h	1/4 d'heure	
	De 18 h à 19 h		
Lieu d'accueil	Horaires	Tarifs	Réservations
Paul Serre élémentaire	7 h à 19 h (plage horaire fixe de 9 h à 17 h)	1/4 d'heure	Portail famille ou en mairie
Jules Verne maternelle			
Jules Verne			
Centre culturel Simone Signoret	8 h 30 à 19 h (plage horaire fixe de 10 h à 17 h)		

* Avec engagement sur une période complète entre chaque vacances.

Les réservations se font **sur le portail famille (accessible depuis le site ecouen.fr) ou directement en mairie.**

Les réservations :

- des **accueils périscolaire matin et soir, la cantine et les mercredis** doivent être effectuées au plus tard, le vendredi qui précède la semaine concernée.
- de **l'accueil de loisirs & du CAP-J pendant les vacances** doivent être effectuées, au plus tard, 3 semaines avant le 1er jour des vacances (calendrier remis en début d'année).

Réservations

• LES TEMPS PÉRISCOLAIRES •

Accueil du matin



Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service pédagogique respecte la phase d'éveil de l'enfant

et lui permet de se préparer avant d'entrer en classe dans une atmosphère paisible et sereine.

La restauration scolaire



Les denrées sont livrées par un prestataire extérieur et cuisinées sur place par les agents du service de restauration scolaire.

Les enfants se réunissent régulièrement pour donner un avis sur la composition des repas.

Les menus sont élaborés en collaboration avec une diététicienne. Ce fonctionnement garantit des repas de qualité dans le respect des normes d'hygiène alimentaire, dans le respect de la loi EGalim. De plus, un groupe de travail composé d'élus, de représentants du prestataire, de parents d'élèves et de personnel municipal en relation avec

La Ville ne fournit pas de repas de substitution sauf pour les enfants qui ne mangent pas de viande de porc. Dans ce cas, vous devez préciser sur la fiche sanitaire de liaison que votre enfant suit un régime alimentaire particulier. Aucun régime alimentaire ne donne lieu à une réduction tarifaire.

Les ateliers de la pause méridienne



Les ateliers éducatifs et ludiques proposés pendant la pause déjeuner sont encadrés par des animateurs ou des intervenants spécialisés. Ils sont

réservés aux enfants fréquentant la restauration scolaire et sont soumis à inscription et autorisation parentale. Entre sport, théâtre et activités manuelles, le programme de ces activités est à votre disposition dans chaque école.

Accueil du soir



Pour les élèves de maternelle, le goûter est offert par la Ville. Les parents doivent le fournir pour les enfants d'élémentaire

(goûter entre 16 h 30 et 17 h). Des activités adaptées aux différentes tranches d'âge sont ensuite proposées aux enfants.

Étude surveillée



Proposée dans toutes les écoles élémentaires, l'étude permet aux enfants de faire leurs devoirs, sous la surveillance d'un adulte. Pour ne pas perturber son bon

déroulement, la présence de l'enfant est obligatoire sur toute la durée de la séance (17 h à 18 h). Durant ces temps, la Ville assure un encadrement de qualité, par groupe de 12 enfants maximum.

Inisport



Ce nouveau service propose aux enfants du CP au CM2 un parcours annuel de découverte des activités sportives, encadré par les éducateurs sportifs municipaux.

Organisées après l'école de 16h30 à 18h, ces 2 séances hebdomadaires favorisent la pratique sportive, l'épanouissement et la découverte de nombreuses disciplines (voir page 12).

• LES TEMPS EXTRASCOLAIRES •

L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires



L'accueil de loisirs prend en charge les enfants de 3 à 14 ans pendant les vacances scolaires.

Encadrés par des animateurs diplômés et/ou expérimentés, ils bénéficient

d'activités et de sorties variées visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant.

L'accueil de loisirs CAP J



Cet espace permet aux pré-adolescents (10-14 ans) d'effectuer une transition entre l'école primaire et le collège. L'occasion pour les plus jeunes de rencontrer leurs futurs camarades de collège, dans un environnement encadré par les animateurs.

Tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, vos enfants pourront se rendre au Cap J pour laisser libre cours à leur imagination et gagner en autonomie. Ici, ils proposeront des idées d'activités, de sorties et participeront au montage des projets.

Les séjours



Chaque année en février et en juillet, enfants et jeunes partent en vacances grâce aux séjours organisés par la Ville d'Écouen. Par la diversité de l'offre, la qualité

des contenus pédagogiques et ludiques, ils offrent aux jeunes Écouennais des occasions d'épanouissement, de découvertes, de développement de l'autonomie et de vivre ensemble.

Tarification

• UN TAUX DE SUBVENTION INDIVIDUALISÉ (TSI) •

Il prend en compte les salaires, pensions, revenus fonciers, prestations sociales et la composition de la famille. Votre taux de subvention est ainsi totalement personnalisé et l'effort collectif réparti. Ce sys-

tème de calcul se situe aussi au plus juste, évitant les différentes tranches. La mairie prend en charge 20 à 80 % du coût des prestations en fonction des ressources familiales.

Dès la rentrée scolaire 2026 - 2027

Prestation	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif extérieur
Accueil matin/soir à l'heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €
Pause méridienne (repas+pause)	1,50 €	6 €	7,50 €
Pause méridienne - PAI*	0,79 €	3,14 €	3,93 €
Etudes surveillées (1 h 30)	0,67 €	2,67 €	3,33 €
Inisport (1 h 30)	0,78 €	3,15 €	3,93 €
Accueil mercredi / vacances hors repas par heure	0,52 €	2,10 €	2,62 €

* Projet d'accueil individualisé

Comment le faire calculer ?

Vous voulez connaître votre taux de subvention individualisé ?

Rendez-vous **en mairie**.

Si vous ne faites pas calculer votre TSI à partir de vos pièces justificatives, le tarif le plus élevé sera appliqué à l'ensemble des prestations réservées.

Toutes les prestations annulées sans justification seront facturées.

Pièces à fournir

Numéro Allocataire CAF

Avis d'impôts 2025 sur les revenus 2024

• LA CAISSE DES ÉCOLES •

La caisse des écoles est un établissement public communal dont l'objectif est de mettre en œuvre les meilleures conditions d'apprentissage possibles pour favoriser la réussite scolaire des élèves.

Elle contribue au financement d'achat de fournitures scolaires pour les écoles, des

sorties en car, des activités piscine (en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France), des spectacles de fin d'année, de la coopérative, des projets d'écoles...

En 2026, la ville d'Écouen subventionne la caisse des écoles à hauteur de 62 900 €.



Vous avez entre 15 et 25 ans et la tête pleine d'idées ? Le service jeunesse vous propose un lieu d'information ouvert à tous pour vous accompagner, répondre à vos questions liées à l'emploi, aux études, au logement et sur vos projets personnels.

● L'ESPACE JEUNES ET JEUNES ADULTES ●

Ouvert aux 15 à 25 ans, vous y trouverez une écoute attentive pour vos démarches personnelles, scolaires et l'organisation de vos temps de loisirs. Une équipe pédagogique est présente quotidiennement et vous accompagne dans l'élaboration de proposition de séjours, d'activités et de

projets culturels, humanitaires ou sportifs. Situé au rez-de-chaussée de la maison des associations, cet espace se veut un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes de la Ville. Des sorties sont proposées lors des vacances scolaires et les mercredis après-midi.



+ d'infos

Espace jeunes 15/17 ans
lundi au vendredi (hors vacances scolaires) de 15 h à 19 h
lundi au vendredi (périodes de vacances scolaires) de 14 h à 19 h



Renseignements :
01 39 92 33 42 ou 01 39 94 49 88



● INFO JEUNES ÉCOUEN ●

L'info jeunes Écouen accueille et accompagne les 12/25 ans selon leurs besoins : orientation scolaire et professionnelle, logement, santé, préventions contre les addictions et conduites à risque, aide aux projets (loisirs, culture, vacances...)

+ d'infos

Infos jeunes

Lundi de 14 h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi sur rendez-vous de 9 h à 12 h
infojeunes@ecouen.fr

Espace jeunes adultes 18/25 ans
lundi au vendredi de 20h à 22 h

Tarifs adhésion annuelle :
Écouennais(e) : 10 € par an
Extérieur(e) : 15 € par an



21, rue du Four Gaudon

● CHANTIERS JEUNES ●

Pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la Ville propose deux types de chantiers jeunes. En contrepartie d'actions citoyennes, les jeunes perçoivent une aide financière destinée à l'obtention du permis de conduire ou du BAFA.

Permis de conduire



Aujourd'hui, le permis est un atout quasiment indispensable pour réussir sa formation et décrocher un emploi. Très onéreux, c'est un coût souvent trop lourd à supporter pour les familles et les jeunes.

BAFA



Le BAFA est un diplôme reconnu qui permet aussi d'accéder à l'emploi. Souvent, c'est un tremplin dans le monde de l'animation ou un moyen pour les étudiants de travailler durant les vacances scolaires.

Pour bénéficier d'un de ces dispositifs, vous devez :

- Avoir entre 16 ans et 25 ans
- Résider à Écouen
- Avoir un projet structuré
- Participer à des actions citoyennes.

Vous pouvez retirer vos dossiers de candidature à l'espace jeunes et en mairie auprès du service jeunesse à partir du 1^{er} décembre.

LE SERVICE DES SPORTS

Parce que l'activité physique est un véritable levier de santé, de bien-être et de lien social, la Ville fait du sport un axe fort de son action en direction de tous les habitants. Enfants, adolescents, familles, seniors ou personnes en situation d'isolement: chacun doit pouvoir trouver une activité adaptée à son âge, à ses capacités et à ses envies.

À travers son service municipal des sports, la Ville développe tout au long de l'année des actions qui favorisent la pratique sportive, l'inclusion, la découverte de nouvelles disciplines et le plaisir de bouger.

Un parcours sportif annuel pour les élèves du



CP au CM2 pendant le temps périscolaire le soir

Dès le mois de septembre, les enfants scolarisés du CP au CM2 pourront ainsi s'inscrire à un parcours sportif annuel « Inisport » organisé dans le cadre du temps périscolaire.

Deux séances hebdomadaire, de 16 h 30 à 18 h, seront proposées le lundi, mardi, jeudi ou vendredi selon l'école fréquentée. Encadrés par les éducateurs sportifs municipaux, les enfants découvriront tout au long de l'année de nombreuses disciplines, individuelles et collectives, au gymnase Lemaire, dans les écoles ou encore sur le plateau sportif intercommunal Jean Bullant.

Comme pour l'accueil périscolaire du soir, les tarifs seront calculés selon le taux de subvention individualisé de chaque famille.

Réunion d'information : samedi 5 septembre à 10 h 30, sur l'esplanade du Mail, à l'occasion du Forum des associations. Inscriptions & tarif : voir page n°6.

Le sport comme vecteur d'inclusion



Chaque mercredi, le partenariat entre le service municipal des sports, le centre de loisirs et l'IME Daniel-Séguret se poursuit autour d'un projet d'inclusion devenu un rendez-vous attendu.

À travers des ateliers sportifs adaptés, les enfants des deux structures partagent des moments d'activité physique, apprennent à mieux se connaître et développent des valeurs essentielles telles que le respect, la solidarité, l'entraide, la confiance en soi et l'esprit d'équipe. Une belle manière de faire du sport un véritable outil de rencontre et de vivre-ensemble.

Bouger dès le plus jeune âge



L'activité physique se construit dès les premières années de vie. C'est pourquoi le service municipal des sports intervient également auprès des tout-petits accueillis au multi-accueil. Chaque mardi, en lien avec les professionnelles de la petite enfance, les enfants jusqu'à 3 ans participent à des séances de motricité spécialement adaptées à leur développement.

Mon AGGLO

• LES PASS'AGGLO •

Pass'agglo Culture

Pour favoriser les activités culturelles des jeunes, l'agglo a mis en place un soutien financier pour les jeunes habitants du territoire avec le Pass'agglo Culture. Une aide de 60 euros aux - de 18 ans, étudiants, alternants, licenciés dans une association du territoire.

Pass'agglo Sport

En complément du dispositif national, Roissy Pays de France a lancé son Pass'agglo Sport en proposant une aide de 60 euros aux - de 18 ans, étudiants, alternants, licenciés dans un club du territoire.

Pour bénéficier du Pass'agglo Sport et/ou culture, il faut :

- Être âgé de moins de 18 ans (au 1er janvier 2025) ou être étudiant/alternant.
- Résider dans l'une des 42 communes de l'agglomération.
- Pass'agglo sport : être inscrit dans un club sportif du territoire de Roissy Pays de France.
- Pass'agglo culture : être inscrit dans un établissement d'enseignement artistique du territoire de Roissy Pays de France.

Rendez-vous sur la plateforme d'inscription du 1^{er} juin au 16 octobre 2026
roissypaysdefrance.opensub-cloud.fr

• CARTE IMAGINE'R •

Les cartes Imagine R scolaire et étudiant ouvrent les portes de tous les transports en commun d'Île-de-France.

Comment ça marche ?

Renouvellement : Vous recevez le dossier directement chez vous par courrier début juin. Renouvellement pour le collège et lycée au 31 octobre 2026 dernier délais.

Première demande : Le dossier de souscription est à retirer dans votre mairie. Les dossiers dûment remplis sont à déposer à la mairie d'Écouen.

Pour tout renseignements :



Service scolaire

01 39 33 09 00

Choix 3, puis 1

Plus d'infos : roissypaysdefrance.fr



Vos Interlocuteurs

• LES SERVICES MUNICIPAUX •

Directeur des services éducation, enfance, petite enfance, jeunesse & sport
David Kronn

Responsable adjointe des services éducation, enfance, petite enfance, jeunesse & sport
Isabelle Leroy

Responsable de la restauration scolaire
Gisèle Hartmann

Gestionnaires administratives scolaire / enfance
Suzy Dufaye
Mélanie Contesse
Tél. : 01 39 33 09 26 ou 01 39 33 09 14

Service jeunesse & sport
Marie-Alex Hatchi (sport)
Tél. : 01 39 33 09 16 ou 06 34 38 87 48
Stéphane Coma (jeunesse)
Yanni Izri (jeunesse)
Tél. : 01 39 92 33 42

Info jeunes Écouen
Christelle Léo
Tél. : 01 39 92 33 42
infojeunes@ecouen.fr

• LES ÉLUS •

Eric Malle
Maire-Adjoint
Délégué à la jeunesse et aux sports

Accueil de loisirs Paul Serre
Directrice : **Kelly Sanctussy**
16, avenue du Connétable
Tél. : 01 39 90 03 78

Accueil de loisirs Jules Verne
Directeur : **Boris Maquet**
23 rue du four Gaudon
Tél. : 01 34 19 66 43

Multi-accueil « Les P'tits Lutins »
Responsable : **Laëtitia Grebet**
Tél. : 01 34 19 62 73
multiaccueil@ecouen.fr

Relais Petite Enfance
Responsable : **Caroline Ehle**
Tél. : 01 39 92 25 97
rpe@ecouen.fr

Lieu d'accueil enfant / parent
Responsable : **Caroline Ehle**
Tél. : 01 34 19 62 73
laep@ecouen.fr

Frédérique Thon
Maire-Adjointe
Déléguée à la réussite éducative et aide à la parentalité

• LES STRUCTURES SCOLAIRES •

École Raoul Riet
Directrice : **Mme Magalie Brodart**
18, rue Auguste Schenck
Tél. : 01 34 29 11 73

École Foch
Directrice : **Mme Sonia Madani**
12, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 01 34 29 11 91

École Jules Verne
Directrice : **Mme Marianne Bonnevin**
23, rue du Four Gaudon
Tél. : 01 39 33 51 61

École Paul Serre (élémentaire)
Directrice : **Mme Laurie Marris**
16, avenue du Connétable
Tél. : 01 39 90 03 78

École Paul Serre (maternelle)
Directrice : **Mme Mélanie Perroy**
16, avenue du Connétable
Tél. : 01 34 19 82 78

• LES RÉFÉRENTS PÉRISCOLAIRES •

École Foch
Gwenaëlle Segaud
Tél. : 06 74 59 70 69

École Jules Verne
Kelly Sanctussy
Tél. : 06 74 64 35 66

École Raoul Riet

Boris Maquet
Tél. : 06 74 61 75 87

École Paul Serre (élémentaire)
Stéphanie Mestraletti
Tél. : 06 74 50 47 64

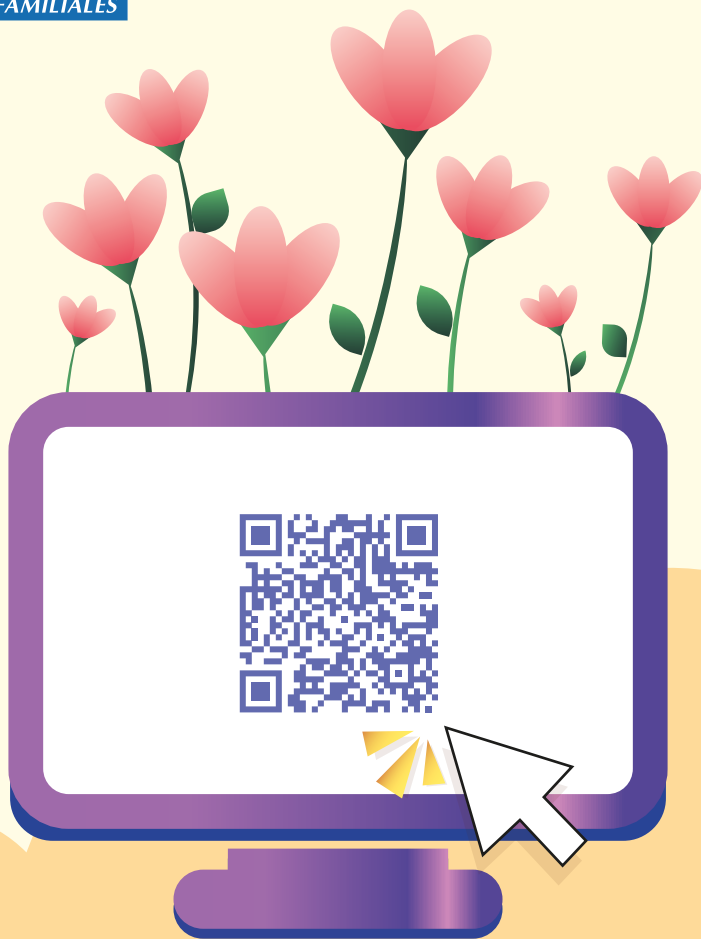
École Paul Serre (maternelle)

Collège Jean Bullant
Principale : **Mme Duval**
16, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 01 34 04 19 80

École et collège privés Sainte Thérèse
Directrice : **Mme Feuillet**
Principale : **Mme Sandrine Legrand**
5, rue de Paris
Tél. : 01 34 04 14 00

Inspection départementale
Inspectrice : **Mme Kuntz**
12, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 01 30 83 50 55

Cherifa Rahmani
Tél. : 06 74 49 61 44



Votre portail famille
sur **ecouen.fr**